

## Les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)



Gros électroménager : frigo, cuisinière, micro-ondes...  
Petit électroménager : fer à repasser, rasoir...  
Matériel informatique : écran, clavier, unité centrale...  
Téléphonie : téléphones portables, fax...  
Outillage, jeux et jouets électroniques...

La liste complète de tous les appareils sur :  
[www.eco-systemes.com](http://www.eco-systemes.com)

**!** Ne les mettez plus à la poubelle ni sur le trottoir ! Demandez-vous d'abord s'ils peuvent encore servir ou être remis en état. Sinon, ils peuvent désormais être pris en charge pour être recyclés ou valorisés.

### 3 possibilités existent :



**1**

#### Les distributeurs

*Vous achetez un appareil neuf, le distributeur est désormais tenu de vous reprendre l'ancien, à l'achat ou à la livraison. C'est le « un pour un ».*

**2**

#### Économie sociale et solidaire

*Votre appareil est en bon état, donnez-le à une association d'économie sociale et solidaire, spécialisée pour le réemploi (l'association Envie à Saint-Étienne).*

**3**

#### Collectivités locales

*Apportez votre appareil dans les déchèteries, elles sont équipées pour le recevoir.*

## Les déchets non valorisables



### Le « tout-venant »

Il s'agit des déchets qui ne peuvent pas être recyclés, transformés ou traités. Ils sont enfouis au centre de stockage des déchets ultimes de l'agglomération stéphanoise.

Pensez à trier vos déchets à l'avance.  
Les gardiens sont à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

## Quelques chiffres

Les **10 déchèteries** de l'agglomération sont indispensables pour la valorisation de nos déchets. Ainsi, grâce à vos gestes éco-responsables, ce sont plus de **60 000 tonnes** de déchets pris en charge, dont **plus de la moitié** de déchets valorisables.

